

Développer sa posture entrepreneuriale

RS4044 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 313, 314
Formacode(s)	32047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

BGE · SIRET : 32980385200063

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification proposée est transverse à double titre :

- La certification s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les entrepreneurs accompagnés par BGE exercent une activité dans des secteurs d'activité variés : 37 % commerce, 17% service aux particuliers, 14% service aux entreprises, 14 % construction, 8% éducation, formation, santé, action sociale, 4% industrie et 6% autre

- La certification aborde un ensemble homogène de compétences, mobilisables dans plusieurs activités professionnelles et permettant de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi. Les personnes qui bénéficient de la certification BGE, lorsqu'elles ne créent pas une entreprise mettent ces compétences au profit de leur trajectoire professionnelle.

BGE cherche à démocratiser l'acte d'entreprendre et à faire émerger de nouveaux profils de créateurs de richesse en ne se limitant pas à des représentations et en se concentrant sur l'individu et sur son potentiel entrepreneurial.

- 84% des personnes accueillies sont des demandeurs d'emploi (dont 16% demandeurs d'emploi de longue durée)
- 34 % ont un niveau infra bac
- 45% des entreprises créées avec BGE le sont par des femmes, (versus 30% en moyenne nationale)

Le processus de création d'entreprise peut être un formidable vecteur d'intégration sociale et d'égalité s'il est accompagné et il constitue un véritable parcours d'apprentissage que l'entrepreneur pourra mettre au profit du projet entrepreneurial (s'il créé) mais plus largement de sa trajectoire professionnelle (s'il ne créé pas).

A l'issue des formations/accompagnement BGE, le taux de placement est de 80%; 30% en création d'entreprise et 50% en emploi.

La démarche de dépôt de certification répond à cet enjeu de permettre aux candidats à la création reprise d'entreprise d'acquérir des compétences valorisables dans leur parcours entrepreneurial.

La certification a vocation à transmettre des compétences nécessaires à la phase préparatoire d'une création-reprise d'une entreprise.

L'objet de la certification est de développer et valider les compétences nécessaires pour détecter des opportunités et les traduire en projet concret, impulser une organisation mobilisant des parties prenantes et cultiver un réseau.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Maîtriser les méthodes d'animation d'un réseau professionnel et extra-professionnel pour le cultiver et le développer afin de se faire connaître et dans le but de servir le projet entrepreneurial.

- Utiliser les codes du milieu professionnel en prenant la mesure de la place de l'échange et des valeurs communes afin d'identifier les modalités de communication adéquates avec chaque personne
- Constituer

et entretenir un réseau professionnel en générant et stimulant les échanges afin d'élargir son réseau professionnel

- Développer un réseau relationnel privé et extra-professionnel en gardant le contact de façon adaptée afin d'entretenir ses relations pour un haut niveau de réactivité
2. Structurer une politique partenariale fédératrice en tissant des alliances durables et stratégiques afin de développer l'activité de l'entreprise.
- Construire et développer des partenariats en attirant les partenaires ou répondre à une invitation à la coopération afin de mettre en œuvre des projets communs
 - Mobiliser et motiver des partenaires et/ou de parties prenantes en utilisant des techniques et des méthodes adaptées afin de servir le développement de l'entreprise
3. Mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de transformer une opportunité en potentiel d'activité.
- Maîtriser les étapes et outils mobilisables dans la gestion de projet afin de minimiser les risques, d'optimiser les performances dans le respect des délais, de la qualité et du budget
 - Organiser et mettre en œuvre une politique de veille afin de détecter des opportunités de marché et de réduire les risques liés à l'incertitude
 - Gérer son temps entre les différentes fonctions à l'aide d'outils et méthodes appropriés afin de gagner en efficacité
- Toutes les compétences sont évaluées.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation préparant à la certification : aucun.

Pour accéder à la certification (épreuves évaluatives et jury) : parcours de formation d'une durée comprise entre 14 et 21 heures.

NB : le positionnement à l'entrée du parcours permet d'adapter le parcours de formation à la situation du bénéficiaire.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.bge.asso.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4044/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	500 €
Coût moyen par dossier	500 €
Durée moyenne	14 h
Période	07/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.